

Communiqué de presse du 11 janvier 2024

La CRTU et le projet d'agglomération en participation publique

L'association seeland.biel/bienne élabore actuellement la Conception régionale des transports et de l'urbanisation 2025 (CRTU 2025) ainsi que le Projet d'agglomération de 5^e génération (PA5). Ces deux instruments répondent à un même objectif : coordonner la planification de l'urbanisation, du paysage et des transports à l'échelle de la région. La procédure de participation publique durera jusqu'au 11 mars 2024.

Coordonner l'aménagement du territoire au niveau supracommunal (milieu bâti, paysage et transports) constitue l'une des principales missions de la région de Biel/Bienne-Seeland. Pour la mener à bien, l'association seeland.biel/bienne élabore tous les quatre ans en concertation avec les communes la Conception régionale des transports et de l'urbanisation (CRTU) ainsi que le Projet d'agglomération (PA).

Deux instruments, un objectif

Les CRTU et les PA partagent un même but : promouvoir un développement qui tienne compte des enjeux démographiques et économiques sans être trop gourmand en surfaces, en préservant le paysage et les espaces verts, en garantissant les surfaces agricoles et en encourageant une mobilité respectueuse de l'environnement – et ce dans un contexte marqué par l'accroissement de la population dans la région, la hausse des besoins en espace à des fins d'habitation, de travail et de loisirs ainsi que l'augmentation des exigences en matière de mobilité.

La CRTU définit la stratégie suprarégionale pour le développement du territoire et des transports. En tant que plan directeur régional, elle formule des directives contraignantes pour les plans d'aménagement locaux des communes. Le PA pose quant à lui les bases du cofinancement de projets d'infrastructures de transport par la Confédération. Les PA de la 1^{re} à la 4^e génération ont bénéficié de subventions fédérales à hauteur de 75 millions de francs environ au total.

CRTU : amorce du remaniement complet

La première CRTU a été adoptée en 2012 puis mise à jour à deux reprises, en 2016 et en 2021. À travers la CRTU 2025, seeland.biel/bienne se lance dans une refonte globale de la CRTU en deux temps. La première étape, qui s'achèvera en 2025, s'articule autour de trois axes : élaboration d'une nouvelle vision d'avenir pour les régions Anet/Cerlier, Lyss/Aarberg et Seeland inférieur, réévaluation des secteurs prioritaires pour l'extension du milieu bâti à usage (habitat et activités) - classement potentiel de secteurs en zone à bâtir d'importance régionale - ainsi que mise à jour des mesures. Ces trois axes font l'objet de la procédure de participation publique. Les autres contenus de la CRTU seront remaniés dans un second temps d'ici à 2029.

PA : focalisation sur les transports publics, les espaces libres et le climat

Les objectifs et stratégies du PA sont axés sur le long terme. Ils ont été entièrement remaniés dans le cadre du PA de 4^e génération et seront en partie complétés dans le PA de 5^e génération. En ce qui concerne le paysage, la stratégie relative aux espaces paysagers et libres a été développée. En matière

d'urbanisation, de nouvelles zones d'urbanisation interne ont été désignées et la priorité a été donnée au développement de l'urbanisation interne. Dans le domaine des transports, le Concept TP 2035 et la Vision RER Bienne 2045 ont été intégrés. Les stratégies du PA de 4^e génération en matière de trafic piéton, de trafic cycliste et de trafic individuel motorisé restent d'actualité. Les thématiques de la protection du climat et de l'adaptation au changement climatique sont maintenant inscrites dans le PA.

Procédure de participation publique du 11 janvier au 11 mars 2024

Toutes les communes, associations, organisations et personnes intéressées ont jusqu'au 11 mars prochain pour donner leur avis sur la CRTU 2025 et le PA5. Le dossier sera transmis fin mai 2024 au canton pour examen préalable. Au printemps 2025, la CRTU et le PA seront soumis pour approbation à l'Assemblée des membres de seeland.biel/bienne.

Documents mis en consultation

Les documents associés à la participation publique sont disponibles sur le site Internet de seeland.biel/bienne.

- » CRTU 2025 : seeland-biel-bienne.ch/fr/rgsk2025
- » PA5 : seeland-biel-bienne.ch/fr/ap5

Personne de contact

- » Thomas Berz, secrétaire de seeland.biel/bienne, téléphone : 031 388 60 65

Association seeland.biel/bienne
c/o BHP Raumplan AG, Güterstrasse 22a, 3008 Berne
031 388 60 60
info@seeland-biel-bienne.ch
www.seeland-biel-bienne.ch